

Société militaire fédérale : section vaudoise

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **20 (1875)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

utile à plus d'un titre. — Le perfectionnement du tir de l'infanterie a fait l'objet d'un rapport et d'une discussion.

A *Vevey*, les réunions de la sous-section ont été consacrées à des causeries familières sur des sujets militaires, à l'audition d'intéressantes données sur l'organisation militaire des différentes puissances européennes, à la discussion de la question du tir et enfin à des exercices d'escrime et d'équitation.

La sous-section de *Morges* s'est occupée de l'étude de la nouvelle organisation militaire, à laquelle elle a consacré plusieurs séances, — du service de l'espionnage des armées, — du perfectionnement du tir, — de l'étude du combat de *Wissembourg* en 1870, avec applications tactiques. — Elle a entendu d'intéressants exposés sur la révolution militaire opérée par les dernières guerres ; — sur les chemins de fer au point de vue militaire, — sur la reconnaissance des frontières méridionales de la Suisse.

Enfin, la sous-section de *Lausanne* a discuté la question du tir, celle des cuisines de campagne et celle non moins importante de la meilleure chaussure à adopter pour la troupe, — et cela sur des rapports spéciaux. — Les nouvelles publications militaires allemandes, — les frontières de notre pays, — les chemins de fer au point de vue militaire, — la levée des troupes vaudoises en 1858, — des études sur les cavaleries française et autrichienne, ont été les sujets d'intéressantes séances.

Nous enregistrons avec plaisir les louables efforts de ces diverses sous-sections et nous félicitons ceux de leurs membres qui savent profiter des ressources qui leur sont ainsi offertes.

En considérant l'importance de l'instruction de l'officier, le peu de temps relatif qui lui est consacré dans nos écoles militaires, la nécessité de la compléter par le travail individuel, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que des réunions d'officiers sont devenues une nécessité. Aussi, notre société vaudoise devrait-elle se proposer pour but : le développement et la vie des sous-sections ; encourager leur création dans les localités qui n'en possèdent point encore, et chercher à leur procurer, pendant l'hiver, les aliments d'instruction qui leur font défaut. — Le Comité central trouverait certainement de l'écho s'il faisait, à cet effet, appel au dévouement des officiers qualifiés, qui consentiraient à se transporter auprès des diverses sous-sections. Un chapitre spécial pourrait être ouvert au budget de la société pour frais de déplacements et indemnités.

Nous recommandons cette idée à nos camarades et désirerions qu'elle fût émise et discutée à l'assemblée générale de notre section, projetée pour cet été. »

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a approuvé un règlement sur le recrutement, l'instruction et l'équipement des trompettes.

M. le colonel Chuard, à Lausanne, ayant demandé au Conseil fédéral sa démission de la place d'instructeur d'arrondissement de la I^{re} division, cette démission lui a été accordée en tout honneur et avec remerciements pour les services rendus.
(*Feuille fédérale.*)

Ont été nommés instructeurs de 1^{re} classe dans la cavalerie : MM. les majors Cavieszel, Kühne et Schmid, jusqu'ici instructeurs de 2^{me} classe. Instructeurs de 2^{me} classe : MM. les lieutenants Moilliet, Hermann et de Cerjat. Sous-instructeurs : MM. Pietzker et Bühler, aides-instructeurs.

Berne. — Le Conseil d'Etat a déjà procédé à la composition de ses nouveaux corps de troupes. Voici l'état des officiers supérieurs et des capitaines des corps comptant dans la II^e division :